

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Bell Canada	14 mars 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Fonds indiciel d'obligations canadiennes BNI (Titres de Série O)	19 mars 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Fonds indiciel d'actions canadiennes BNI (Titres de Série O)		
Fonds indiciel d'actions américaines BNI (Titres de Série O)		
Fonds indiciel d'actions internationales BNI (Titres de Série O)		
Catégorie canadienne Dividendes de grandes capitalisations AGF	15 mars 2018	Ontario
Fonds canadien de dividendes de grandes capitalisations AGF		
Fonds de revenu de dividendes AGF		
Catégorie Marchés émergents AGF		
Fonds des marchés émergents AGF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds É.-U. petite et moyenne capitalisation AGF		
Catégorie Revenu diversifié AGF		
Fonds de revenu diversifié AGF		
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF		
Fonds Sélect mondial AGF		
Fonds canadien de répartition de l'actif AGF		
Fonds équilibré des marchés émergents AGF		
Portefeuille Éléments Rendement AGF		
FNB Horizons Technologies des chaînes de blocs et des cryptomonnaies	14 mars 2018	Ontario
FNB indiciel d'actions américaines RBC	14 mars 2018	Ontario
FNB indiciel d'actions internationales RBC		
FNB indiciel de rendement des banques américaines RBC		
FNB indiciel de rendement des banques américaines RBC		
Fonds en gestion commune IG Mackenzie – Mondial lié à l'inflation	20 mars 2018	Manitoba
Fonds en gestion commune IG Mackenzie – Marchés émergents		
Fonds en gestion commune IG Mackenzie – Actions à faible volatilité de marchés émergents		
InterRent Real Estate Investment Trust	14 mars 2018	Ontario
TransAlta Corporation	13 mars 2018	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Bell Canada	20 mars 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Bombardier Inc.	16 mars 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Prometic Sciences de la Vie inc.	14 mars 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador
Ressources Falco Ltée	16 mars 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		- Terre-Neuve et Labrador
Dividend Select 15 Corp.	15 mars 2018	Ontario
FNB actif de titres de qualité à taux variable Dynamique iShares	16 mars 2018	Ontario
FNB registre de transactions et processus novateurs Indxx First Trust	19 mars 2018	Ontario
Fonds actif de titres de qualité à taux variable Dynamique	16 mars 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds à rendement total Redwood <i>(auparavant le Fonds à rendement total LOGiQ)</i>	20 mars 2018	Ontario
Fonds mondial de ressources Redwood <i>(auparavant le Fonds mondial de ressources LOGiQ)</i>		
Fonds de rendement stratégique Purpose <i>(auparavant le Fonds de rendement stratégique LOGiQ et le Fonds de rendement stratégique Redwood)</i>		
Fonds de revenu multiactif Purpose <i>(auparavant le Fonds de revenu élevé LOGiQ et le Fonds de revenu élevé Redwood)</i>		
Fonds de rendement spécialisé Purpose	20 mars 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i>(auparavant, Fonds diversifié à revenu élevé Purpose)</i>		
Fonds équilibré des marchés émergents Excel	20 mars 2018	Ontario
Fonds équilibré Inde Excel		
Fonds de revenu élevé Excel		
Fonds du marché monétaire Excel		
Fonds Inde Excel		
Fonds des nouveaux leaders d'entreprises d'Inde Excel		
Fonds Chine Excel		
Fonds Chinde Excel		
Fonds des marchés émergents Excel		
Fonds Revenu SCM et Infrastructure Purpose <i>(auparavant, Catégorie Revenu SCM et Infrastructure LOGiQ et Fonds Revenu SCM et Infrastructure Redwood)</i>	20 mars 2018	Ontario
Fonds Mondial de Ressources Purpose <i>(auparavant, Catégorie Croissance et Revenu de Ressources LOGiQ et Fonds Croissance et Revenu de Ressources Redwood)</i>		
Fonds Revenu Équilibré Redwood <i>(auparavant, Catégorie Revenu Mensuel Équilibré LOGiQ)</i>		
Fonds Occasions Spéciales Purpose <i>(auparavant, Catégorie Occasions Spéciales LOGiQ et Fonds Occasions Spéciales Redwood)</i>		
Fonds Tactique D'Actions Redwood <i>(auparavant, Catégorie Tactique D'Actions LOGiQ)</i>		
Fonds Marché Monétaire Redwood <i>(auparavant, Catégorie Marché Monétaire LOGiQ)</i>		
Fonds Revenu Équilibré Mondial Redwood <i>(auparavant, Catégorie Revenu Équilibré Mondial LOGiQ)</i>		
Fonds d'Obligations Stratégiques de Premier Ordre Purpose <i>(auparavant, Catégorie Tactique D'Obligations LOGiQ et</i>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<i>Fonds Tactique De Titres De Créance Redwood)</i> Fonds Innovateurs Mondiaux Purpose (auparavant, Catégorie Occasions Mondiales LOGiQ, Fonds Occasions Mondiales Redwood et Fonds Innovateurs Mondiaux Redwood) Purpose Mutual Funds Limited (auparavant, LOGiQ Mutual Funds Limited et Redwood Mutual Funds Limited) Fonds Tactique D'Obligations Purpose (auparavant, Fonds Tactique D'Obligations LOGiQ et Fonds Tactique D'Obligations Redwood)		
Portefeuille Fidelity Passage 2005	16 mars 2018	Ontario
Portefeuille Fidelity Passage 2010		
Portefeuille Fidelity Passage 2015		
Portefeuille Fidelity Passage 2020		
Portefeuille Fidelity Passage 2025		
Portefeuille Fidelity Passage 2030		
Portefeuille Fidelity Passage 2035		
Portefeuille Fidelity Passage 2040		
Portefeuille Fidelity Passage 2045		
Portefeuille Fidelity Passage 2050		
Portefeuille Fidelity Passage 2055		
The Green Organic Gutchman Holdings Ltd.	14 mars 2018	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	16 mars 2018	3 novembre 2017
Banque de Montréal	14 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	15 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	15 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	15 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	15 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	15 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	16 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	16 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	16 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	16 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	16 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	16 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 mars 2018	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	19 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 mars 2018	17 mai 2016
Banque de Montréal	19 mars 2018	17 mai 2016
Banque Nationale du Canada	14 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	14 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	14 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	14 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	14 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	15 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	15 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	15 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	15 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	15 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	16 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	16 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	16 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	16 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Nationale du Canada	19 mars 2018	4 juillet 2016
Banque Royale du Canada	2 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	2 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	7 mars 2018	30 janvier 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royale du Canada	8 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	8 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	8 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	9 mars 2018	30 janvier 2018
Banque Royale du Canada	9 mars 2018	30 janvier 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	14 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	14 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	14 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	14 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	15 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	16 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	16 mars 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 mars 2018	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	14 mars 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	14 mars 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	15 mars 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	15 mars 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	19 mars 2018	13 juin 2016
La Banque Toronto-Dominion	19 mars 2018	13 juin 2016
NAV CANADA	20 mars 2018	9 novembre 2017

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

IntelGenx Technologies Corp.

Vu la demande présentée par IntelGenx Technologies Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 7 mars 2018 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de 16 millions de dollars US, le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait le 14 mars 2018.

Patrick Théorêt
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0035

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une

information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
48North Cannabis Corp.	2018-01-26	7 970 000 \$
625 Sheppard Bayview Village Trust	2018-01-23 au 2018-01-31	587 025 \$
Americold Realty Trust	2018-01-23	4 384 600 \$
Antrim Balanced Mortgage Fund Ltd.	2018-01-02 au 2018-01-09	5 176 445 \$
Aramark Services, Inc.	2018-01-18	37 453 748 \$
Argex Titane inc.	2018-01-23	780 497 \$
Ashburton Ventures Inc.	2018-01-26	900 000 \$
Autonom Solutions de Financement aux Consommateurs inc.	2018-01-29	300 000 \$
AveXis, Inc.	2018-01-19	637 500 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2018-01-23	19 129 344 \$
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2018-01-24	2 300 000 \$
Banque Nationale du Canada	2018-02-01	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2018-01-18	4 448 150 \$
Banque Royale du Canada	2018-01-25	1 200 000 \$
Blackchain Solutions Inc.	2018-01-18	1 875 000 \$
Blockchain Foundry Inc.	2018-01-22	2 080 616 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Calpine Corporation	2017-12-15	23 101 200 \$
Dosecann Inc.	2018-01-19 au 2018-01-25	7 540 000 \$
Enercapita Energy L.P.	2018-01-22	3 229 \$
Enercapita Energy Trust	2018-01-22	7 176 000 \$
EQT VIII (No.2) SCSp	2018-01-16	38 002 500 \$
European Investment Bank	2018-01-18	426 930 145 \$
Fandom Sports Media Corp.	2018-01-18	3 307 070 \$
Fiducie de revenu résidentiel Equiton	2018-01-19 au 2018-01-26	78 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2017-07-11	11 700 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2017-08-24 au 2017-08-30	19 535 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2017-10-23	7 600 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2017-12-04	7 600 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2017-12-18 au 2017-12-21	9 465 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2018-01-17	27 916 \$
General Mills, Inc.	2017-10-12	18 705 381 \$
Goldsource Mines Inc.	2018-01-18	1 654 900 \$
Good Life Networks Inc.	2018-01-18	9 200 000 \$
Granada Gold Mine Inc.	2018-01-24	785 500 \$
Greentec Holdings Ltd.	2018-01-19	11 539 825 \$
GSO Capital Solutions Overseas Feeder Fund III LP	2017-06-26	9 266 600 \$
HashChain Technology Inc.	2018-01-10	29 711 867 \$
Junex inc.	2018-01-30	76 027 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Les Ressources Komet inc.	2018-01-25	222 185 \$
Liberty Gold Corp.	2018-01-26	10 474 139 \$
Lineage Grow Company Ltd.	2018-01-24	1 185 000 \$
LottoGopher Holdings Inc.	2018-01-18	2 861 254 \$
Metallis Resources Inc.	2018-01-26	2 181 713 \$
Mezzi Holdings Inc.	2018-01-29	2 696 102 \$
Nabors Industries, Inc.	2018-01-23	57 089 136 \$
Old Kent Road Income Fund I	2018-01-24	364 500 \$
Orford Mining Corporation	2018-01-23 au 2018-01-24	505 000 \$
Osisko Metals Incorporated	2018-01-23	250 014 \$
RESAAS Services Inc.	2018-01-25	2 033 930 \$
Ressources Sphinx Itée	2018-01-29	17 993 \$
Ressources X-Terra inc.	2018-01-23	1 000 000 \$
RiverRock Mortgage Investment Corporation	2018-02-01	900 000 \$
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2018-01-22 au 2018-02-01	1 368 000 \$
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	2018-01-19	5 364 023 \$
The Green Organic Dutchman Holdings Ltd.	2018-01-24	2 074 284 \$
Toyota Credit Canada Inc.	2018-01-25	599 740 000 \$
Trez Capital Prime Trust	2018-01-23 au 2018-01-29	785 500 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-01-23 au 2018-01-30	6 245 631 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-01-23 au 2018-01-29	7 591 935 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
West Street Capital Partners VII Offshore, L.P.	2016-12-19	30 009 280 \$
ZTEST Electronics Inc.	2018-01-30	531 250 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.